

Approbation de la 2<sup>ème</sup> révision par  
DCM du 28/4/05

# PLAN LOCAL D'URBANISME DE

# VIGY



## Projet d'Aménagement et de Développement Durable

### Orientations et prescriptions particulières

APPROBATION : 12 mai 1980

APPROBATION DE LA REVISION PAR DCM DU : 28 AVR. 2005

Date de référence : Avril 2005

**A4** Atelier d'Architecture et d'Urbanisme  
Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte DPLG  
8, rue du Chanoine Collin - 57000 Metz  
Tél 03 87 76 02 32 - Fax 03 87 74 82 31  
E-mail : [A4.ATELIER@wanadoo.fr](mailto:A4.ATELIER@wanadoo.fr)



# PLAN LOCAL D'URBANISME DE

# VIGY

## ORIENTATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES



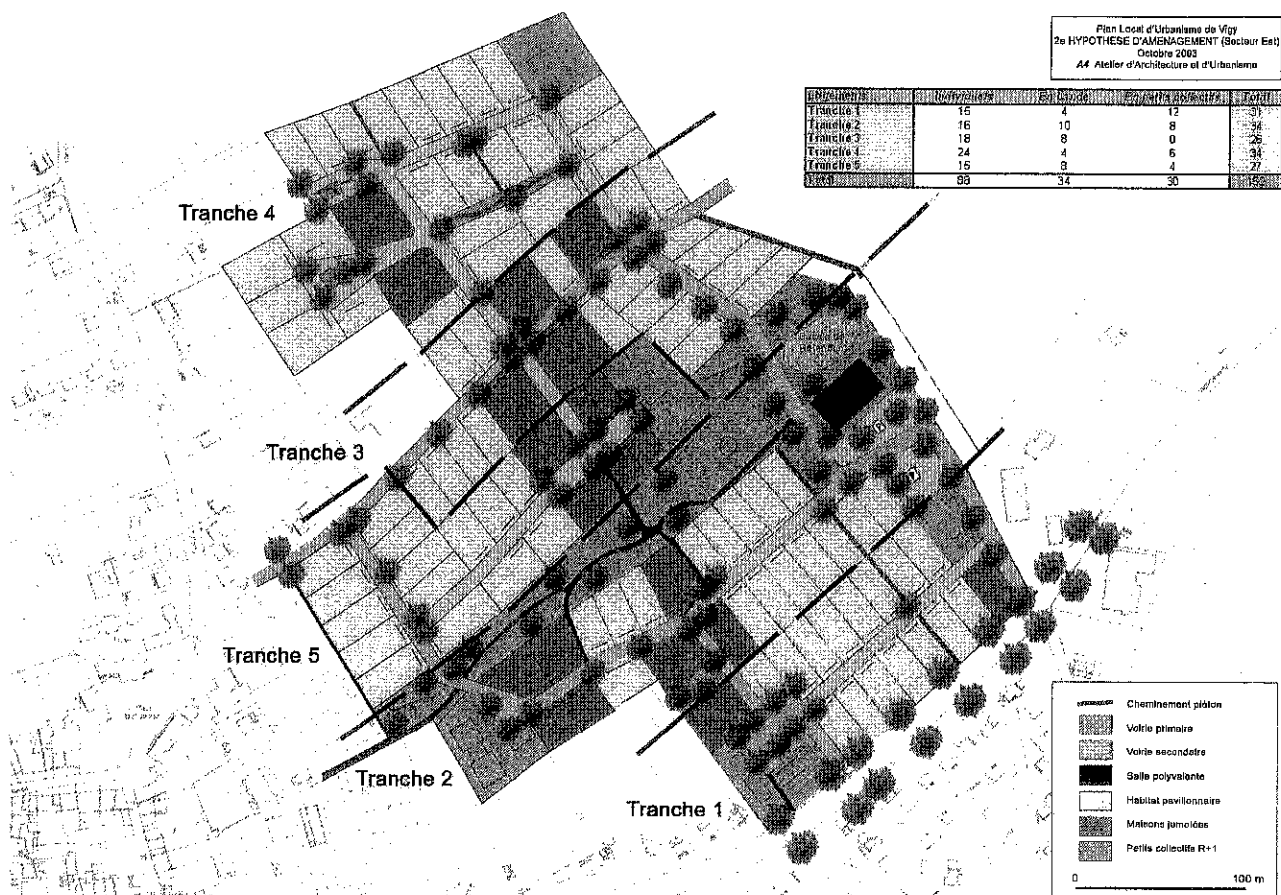
P.A.D.D.

**A4** Atelier d'Architecture et d'Urbanisme

Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte DPLG  
8, rue du Chanoine Collin - 57000 Metz  
Tél 03 87 76 02 32 - Fax 03 87 74 82 31  
E-mail : [A4.ATELIER@wanadoo.fr](mailto:A4.ATELIER@wanadoo.fr)

## ORIENTATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

### Thème 1 : Développer l'urbanisation future en renforçant la centralité de Vigy



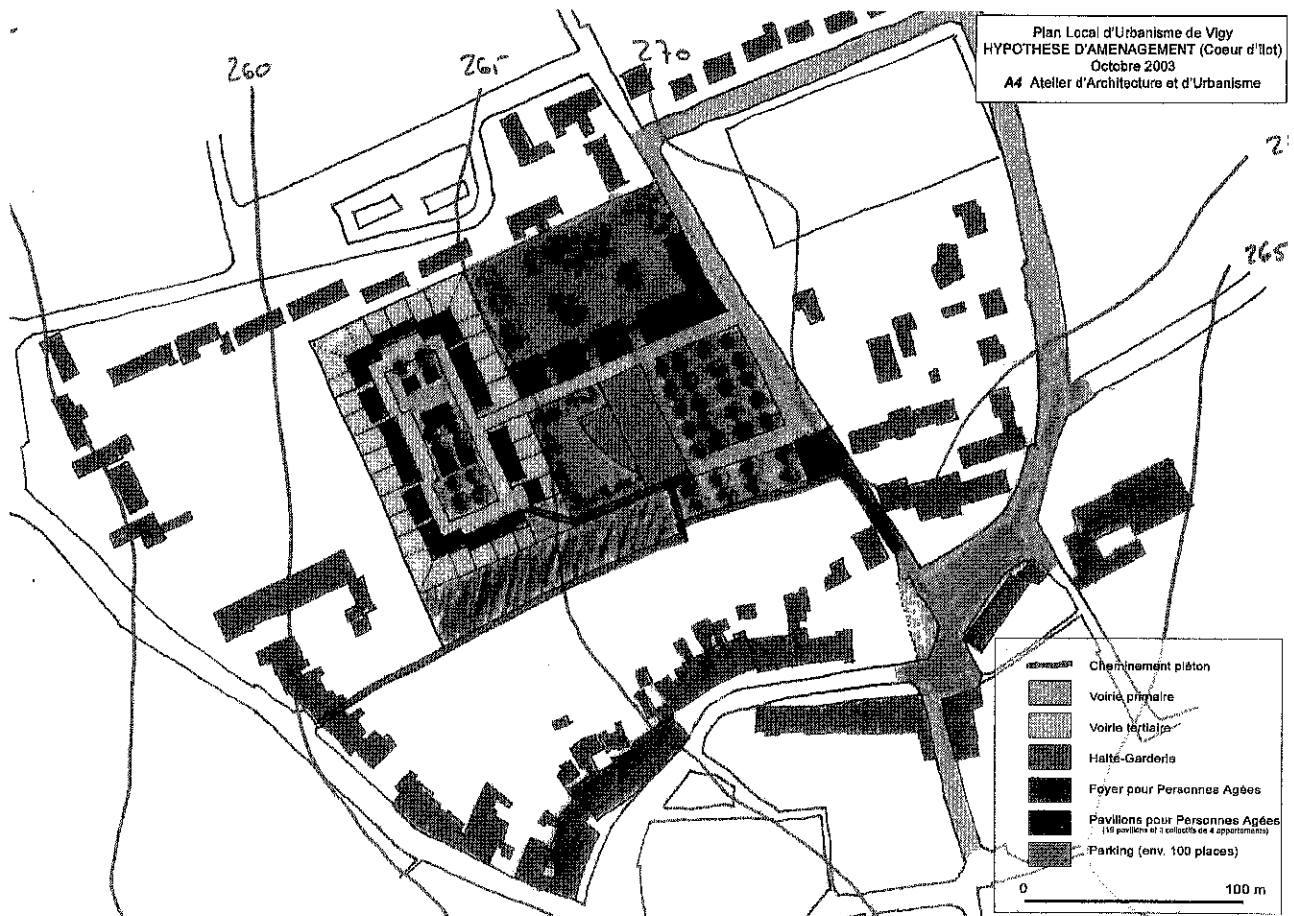
Profil de la voirie primaire (12 m de large)



Profil de la voie secondaire (10 m de large)

Le projet d'urbanisation veillera à relier le réseau de voiries projetées au réseau existant en évitant le plus possible les impasses. De manière à offrir des espaces publics ordonnés où les usagers peuvent se repérer, les rues projetées adopteront des profils variés et hiérarchisés en fonction de leur importance. Cette extension du village de Vigy sera aussi l'occasion de proposer un maillage vert qui permette aux chemins piétons de relier en toute sécurité, à l'écart des rues, les divers équipements que comporte la commune.

**Thème 2 : Créer des équipements en cœur d'îlot, au Nord du centre ancien**



Cette hypothèse d'aménagement comprend un parking d'une centaine de places, une halte-garderie (ou une extension de l'école), un foyer pour personnes âgées avec un parc, et une ceinture d'une trentaine de pavillons pour personnes âgées, au centre de laquelle seraient implantés des équipements adaptés (salle de réunion, infirmerie, tisanderie...). Un Parvis piéton sécuriserait la sortie des écoles et de la bibliothèque municipale. Le projet mettrait l'accent sur une importante présence végétale, en maintenant le sentier piéton existant, les jardins et un verger pédagogique à destination des écoles. Un aménagement de la place Robert Schuman, de traitement plutôt minéral, pourrait compléter cette proposition concernant les équipements du secteur.